

## Intitulé du poste

**Chargé(e) de mission – PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS  
Chef de cellule PULSAR**

## Catégorie statutaire/Corps

FP : A ou A+ (rifseep 2)

Ouvert aux contractuels (CDD de 3 ans)

## Domaine(s) fonctionnel(s)

SECURITE, TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## Définition synthétique

Assurer une expertise afin

- 1) d'anticiper, de prévenir et de lutter contre les risques majeurs, sanitaires liés aux échouages d'algues sargasses sur le littoral de Guadeloupe;
- 2) d'assister le corps préfectoral dans la définition des moyens de secours ou de prévention à mettre en place pour accompagner les collectivités et protéger les populations.

## Vos activités principales

### **1/ Encadrement de la cellule PULSAR**

- dans la prolongement des réunions de la « mission sargasses » : mise en œuvre des orientations définies par la « mission sargasses » et les prescriptions ministérielles.
- définition de la feuille de route hebdomadaire de la cellule PULSAR : priorités d'actions, modalités de suivi, suivi d'impact, voies d'amélioration.
- participation aux briefings journaliers avec le sous-préfet
- préparation des réunions hebdomadaires de la « mission sargasses » et des réunions périodiques avec l'état major de zone
- impulsion, coordination et suivi des expertises et études techniques relatives aux dispositifs de lutte contre les échouages de sargasses
- suivi des engagements financiers en lien avec le chef du pôle « accompagnement des collectivités
- animer le réseau des services, agences et établissements publics de l'État acteurs et des référents des collectivités locales (interface)
- veille technique locale, nationale et internationale des dispositifs de lutte disponibles
- pilotage des actions de la cellule PULSAR : conseil aux communes, qualité de la circulation d'informations, formation des agents des collectivités en matière de prévention, suivi des moyens, etc.

### **2/ Ingénierie**

- Conseil au corps préfectoral sur l'ensemble des problématiques liées à l'évolution de la situation des sites impactés, afin de définir les objectifs de lutte et de mobiliser les réseaux de partenaires et les moyens adaptés
- analyse des menaces et des risques afin de proposer des actions pour réduire les risques et construire des protocoles d'intervention en tenant compte des dimensions juridique ou judiciaire
- En lien avec le sous-préfet et la directeur de cabinet, planification de la réponse de sécurité, mise en place des protocoles d'intervention face à l'ensemble des crises et risques

### **3/ Organisation des déplacements et événements liés à la lutte contre les échouages de sargasses**

- préparation des visites préfectorales
- préparation de rencontres internationales relatives aux sargasses

## Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

- Disponibilité
- Déplacements fréquents à raison des conjonctures
- Intervention d'urgence et en zones exposées

## Vos compétences principales mises en œuvre

<i>Connaissances techniques</i>	<i>Savoir-faire</i>	<i>Savoir-être</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticipation de risques</li> <li>• Élaboration de stratégies et plans d'actions adaptés</li> <li>• Évaluation de risque</li> <li>• Gestion des situations de crise, d'urgence</li> </ul> <p>Autre :</p>	<p>REACTIVITE / niveau maîtrise - requis-requis</p> <p>SENS DE L'ANALYSE / niveau maîtrise - requis-requis</p> <p>SENS DE L'ORGANISATION/ niveau expert/ niveau expert - requis-requis</p> <p>SENS DU TRAVAIL EN ÉQUIPE &amp; PÉDAGOGIE / niveau maîtrise - requis-requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et missions des services de l'Etat en matière de sécurité</li> <li>• Droit et réglementation en matière de prévention des risques</li> <li>• Risques de la spécialité</li> <li>• Techniques du domaine d'activité</li> </ul>

## Votre environnement professionnel

### ▪ **Activités du service**

La cellule PULSAR rattachée à la sous-préfecture, propose un éventail de services : reconnaissance des sites impactés/Recensement des échouages/ Conception de plans de gestion/ Élaboration d'outils collaboratifs de traitement de l'information/ Formation des acteurs de terrain/ Contrôle des opérations de ramassage : application des recommandations des SE/Interface SE/ collectivités.

Le chef de cellule est en charge de la supervision des moyens humains et matériels engagés pour lutter sur l'ensemble des périmètres impactés contre les échouages de sargasses et leur conséquences sanitaires, environnementales et économiques. Il élabore les diagnostics sur les sites d'échouages et veille à l'amélioration ainsi qu'à la coordination des opérations d'enlèvement. Il participe également aux travaux relatifs à l'identification des techniques de prévention d'échouage, barrages en particulier, d'enlèvement, d'épandage et de valorisation mobilisables par un groupe d'experts chargé de procéder à un examen en temps réel de tout procédé innovant . Il assure également la coordination des acteurs, la structuration des réponses opérationnelles ainsi que le maintien des liaisons avec le préfet de zone.

Il est placé sous l'autorité du sous-préfet chargé de mission « sargasses » et anime le réseau d'acteurs qui compose la « mission sargasses »

Il s'assure de la mise en œuvre des dispositions d'organisation générale des moyens à engager et les actions à mener dans les zones affectées par l'échouage récurrent et massif de sargasses arrêtées par le plan départemental de lutte contre les échouages de sargasses.

### ▪ **Composition et effectifs du service**

La cellule est pilotée par un chef de cellule et se compose de deux sections :

Section d'expertise technique: un chargé de mission sargasse

Section opérationnelle: chef de cellule

### ▪ **Liaisons hiérarchiques**

Vous travaillerez quotidiennement avec le sous-préfet, son secrétaire général et le chef du pôle « accompagnement des collectivités ».

### ▪ **Liaisons fonctionnelles**

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)/ Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) / Office national des forêts (ONF) et Conservatoire du littoral  
Cabinet du préfet (SID-PC) - Chef du Pole d'accompagnement des collectivités (PAC) / Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)/ Syndicat intercommunal des plages et des sites touristiques (SIPS)/ Direction des entreprises de la concurrence de la consommation et de l'emploi (DIECCTE) / Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) / Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)  
Agence Régionale de Santé Guadeloupe et des îles du Nord (ARS) GWADAIR / Direction de la Mer (DM)  
Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)/ Communes et leurs Établissement publique de coopération Intercommunales (EPCI)de rattachement /Conseil Régional /Conseil Départemental

## Qui contacter ?

Le candidat doit adresser son CV et sa lettre de motivation par mail aux deux adresses suivantes :

jean-michel.jumez@guadeloupe.pref.gouv.fr

claire.jean-charles@guadeloupe.pref.gouv.fr

Le candidat précisera :

- son statut actuel (en recherche d'emploi, en CDI, en CDD, agent de la fonction publique ...);
- sa date de disponibilité effective (en tenant compte de son préavis, de ses obligations familiales ...).

Date limite pour candidater : vendredi 14 juin 2019. Les candidats sélectionnés seront ensuite invités à un entretien (en présentiel ou par visioconférence).